



POSTE 06

63 bd Gorbella – 06100 Nice

☎ 04 92 09 70 40

Fax: 04 92 09 70 41

✉ : 2focomposte06@gmail.com

27 juin 2014

COMMUNIQUE FOCOM 06 n°25

Trajectoire financière de La Poste: Une profession de foi peu mobilisatrice

Le conseil d'administration de La Poste vient d'adopter la "trajectoire financière" correspondant au plan stratégique "La Poste 2020, conquérir l'avenir".

Le premier constat fait par FOCOM est que ces projections s'appuient sur une **approche optimiste des indicateurs économiques, approche que les données les plus récentes et les estimations les plus sérieuses ne confortent pas**. Notamment en termes de croissance, de consommation des ménages et de niveau de chômage.

Si le rôle de "locomotive du groupe" dévolu à Banque Postale se confirme, il est permis de s'interroger sur l'ampleur du phénomène compte tenu de la **saturation du marché et des contraintes prudentielles qui s'accumulent**.

Si le volontarisme du colis à l'international s'appuie sur des bases crédibles, avec des points de vigilance pour DPD Allemagne, **les relais de croissance mis en œuvre par le courrier seront loin de pallier le manque à gagner du trafic lettres**. Dès lors faire endosser le comblement du déficit aux usagers en **augmentant le prix du timbre** risque, par un effet pervers, **d'accélérer la chute des volumes et d'aggraver le problème**. Dans ce cas précis l'Etat semble renoncer à son devoir de garantir le service universel du courrier alors qu'il **s'acquitte déjà de moins en moins du financement de la presse et l'accessibilité bancaire**.

En réalité le principal souci de La Poste est causé par l'Etat. Lequel, en oubliant ce que représente ce grand service public, se prive d'un atout de relance économique et sociale, principalement sur des territoires dont **la population, les dernières élections l'ont démontré, se sent elle aussi oubliée**.

FOCOM déplore que **ce nouveau chapitre du plan stratégique de La Poste, s'il fait naturellement la part belle aux chiffres, s'avère peu mobilisateur pour les postières et les postiers**. Ils n'y trouveront pas les garanties qu'ils attendent pour retrouver la confiance tant invoquée par la communication de l'entreprise. Ils n'y découvriront pas non plus **les décisions déclenchant les actions concrètes, motivantes et correspondantes aux valeurs qu'ils portent**.

Mutualisation des services publics dans le cadre postal et partenariats avec le secteur d'avenir de l'économie sociale et solidaire sont autant de pistes qui méritent de passer de la puissance à l'acte.

Attendre le mois d'octobre, comme cela est envisagé, pour prendre des décisions concrètes et structurantes serait néfaste pour le moral des postiers et l'économie postale.

P/Le syndicat FOCOM POSTE des Alpes-Maritimes
Le secrétaire départemental
Jean-Yves MURA